

Date de dépôt: 17 mars 2005

Pétition

en faveur de la famille H., originaire de Bosnie, frappée d'une mesure de renvoi.

Mesdames et
Messieurs les députés,

Cette pétition est adressée au Grand Conseil et fait suite à celle qui a été remise au Conseil d'Etat, munie de plus de 400 signatures. Les soussigné-e-s précisent que l'aînée des enfants est scolarisée à Genève.

Il y a, à Genève, une famille qui est arrivée en l'an 2000, fuyant la guerre et la purification ethnique dans son pays, la Bosnie-Herzégovine. Mr. et Mme H. sont venus, avec, dans les bras, leur premier enfant, une fillette qui a aujourd'hui 5 ans et demi, et ont fait une demande d'asile. Dans notre ville, les deux parents ont trouvé du travail, travail qu'ils ont accompli à la satisfaction de leurs employeurs, et qui leur a permis de gagner correctement leur vie et de ne plus dépendre de l'aide sociale. Ce travail ils l'ont perdu, puisqu'ils ont reçu une décision de renvoi, maintenue malgré les divers recours. Deux autres enfants sont nés à Genève, le dernier a aujourd'hui 7 mois. Ils ont voulu vivre dans la dignité, et donner la sécurité à leurs enfants. D'autant que leur région d'origine appartient maintenant à la République de Serbie, par conséquent aucun accueil ni aucune aide ne leur est réservé. Ils ont voulu, surtout, oublier que la maman, jeune femme de 25 ans, a été victime, à l'âge de 13 ans, comme d'autres jeunes filles de son pays, d'un viol collectif, perpétré par des soldats serbes. Des soldats qui, en toute impunité, circulent toujours dans la région. C'est dans cette région, dans ce village, que nos autorités veulent aujourd'hui renvoyer cette femme et sa famille.

Le viol, soulignons-le, utilisé comme arme de guerre et reconnu comme tel par les textes de droit international, est une des blessures qui laissent des séquelles indélébiles dans le corps et le psychisme d'une femme, un traumatisme, considéré comme un des plus durs à surmonter. Aux renvois successifs, se sont ajoutés des intimidations policières restées à ce jour sans explication ni excuse. Nous ne pouvons pas rester insensibles à tant d'injustice et tant de cruauté, c'est pourquoi

Par cette pétition, les soussigné-e-s demandent :

- aux autorités compétentes de considérer l'extrême détresse dans laquelle se trouvent les membres de la famille H.,
- de revoir leur décision de renvoi de cette famille, et de leur accorder la permission de rester dans notre pays,
- de prendre toutes les mesures afin que le viol commis par les forces d'agression et d'occupation en temps de guerre, soit reconnu comme un juste motif d'asile pour les femmes qui le demandent.

NB : 69 signatures

F-Information

Case postale 128

1211 Genève 7